



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° spécial CAP du 23 juin 2009

COMPTE RENDU DE MANDAT CAP LOCALES DE MUTATION B et C du 23 juin 2009

Les deux CAP se sont réunies l'une après l'autre et avaient l'ordre du jour suivant:

CAP n° 2 :

- approbation des PV des CAP locales du 20 février et du 23 avril 09
- examen des demandes de mutations
- examen des demandes d'agents arrivant dans le département
- examen d'une modification de classement sur le TA à CP
- questions diverses

CAP n° 3 :

- approbation du PV de la CAP locale du 20 février 09
- examen des demandes de mutations
- examen d'une arrivée
- questions diverses

Siégeaient lors de cette CAP :

En catégorie B: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
Ghislaine TRANCHON (SIP de Sens).

En catégorie C : Marie Lyse BEURGAUD (Aillant) , Régis HIVERT (Vermenton)

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

Karine CARPENTIER (Pont sur Yonne),
en AAP2: Marie

En catégorie C: en AA1 : Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (Sens Municipale).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
en CP : Ghislaine TRANCHON (SIP de Sens).

En début de séance la CGT a fait la déclaration suivante :

Madame la Présidente, nous nous retrouvons aujourd'hui pour les CAP locales de mutation , suite à l'annonce du mouvement du 1^{er} septembre.

La CGT rappelle que les problématiques de mutations sont tributaires des effectifs , des suppressions d'emplois qui ont de lourdes conséquences sur les conditions de travail des agents et sur les possibilités de mutations.

Pour la CGT **la situation des effectifs est préoccupante** dans le département entraînant de nombreux arrêts de travail en catégorie A , B et C d'agents qui craquent suite aux pressions hiérarchiques, aux tracasseries quotidiennes qui sont à la limite du harcèlement.

Autre préoccupation la situation à **la Paierie départementale** que nous avons déjà souligné en CAP . Nous avons encore aujourd'hui plusieurs demandes de départs de ce poste même s'il ne sont pas tous motivés par des problèmes relationnels. L'administration ne peut laisser la situation se dégrader sans réagir et les agents A, B et C demander leur mutation les uns après les autres. Nous notons par ailleurs que les effectifs sont globalement à -1.8 sur 13 emplois B et C implantés. Certes une réinstallation est envisagée pour les années qui viennent , mais en attendant le climat n'y est pas serein.

Suite au dernier CTPL ce sont 10 emplois en moins pour exercer les missions auxquelles s'ajouteront les vacances d'emplois à venir liés notamment **aux départs en retraite**. Ainsi , nous savons que nous aurons un solde négatif de - 3 en B et de - 3 en C (un agent a qui l'on proposait Sens a refusé sa mutation pour l'Yonne alors qu'il habite le sud-est du département).

Globalement, il y a donc **moins 16 agents pour faire face** à l'actuelle charge de travail.

Evidemment tout cela a des conséquences pour les mutations des agents et leurs possibilités d'affectation ou de changements .

La CGT demande qu'à l'avenir **les propositions de l'administration soient communiquées la veille de la CAP** afin de permettre aux représentants des personnels de pleinement exercer leur mandat, au besoin en contactant les personnels.

Sans ces premières informations, non définitives bien sûr et donc ne remettant pas en cause le travail de la CAP , les élus CGT considèrent qu'il leur est retiré toute possibilité de préparation collective des CAP. Dialogue social veut dire même niveau d'information , sinon les CAP ne seront plus que des chambres d'enregistrement des décisions que vous prendrez.

Pour terminer, nous avons aussi besoin de savoir où vous comptez nommer les lauréats de la liste d'aptitude à contrôleur.

Les élus B ont insisté sur la situation communiquée pour juin, qui fait apparaître **un déficit de 8.5 B dans les postes** du département. C'est particulièrement préoccupant pour Sens Municipale qui a -3.3 en B sur 7 emplois implantés .

On constate d'ailleurs à cette occasion que l'implantation par 1/2 emploi n'a pas amélioré la situation.

En réponse la Présidente a indiqué qu'elle ne souhaite pas anticiper les départs car elle gère « le nez sur le guidon » et ne connaît les mutations que 15 jours à 3 semaines avant la CAP locale.

Ceci confirme les termes de notre déclaration quant aux difficultés en matière d'effectifs dans le département.

Contrairement à la CAP précédente (LA à B) pour la Présidente les représentants des personnels avaient les mêmes niveaux d'information en énumérant les documents fournis dans le cadre de la préparation de cette CAP. Elle a confirmé sa volonté de faire jouer la mobilité fonctionnelle et géographique pour tous les agents promus par liste d'aptitude.

CATEGORIE B :

AUCUNE MUTATION INTERNE sur 6 demandes en instance

Les élues CGT sont intervenues pour soutenir les demandes des agents mais ceux-ci ne peuvent bouger en raison de l'absence de place vacante dans les postes ou services souhaités.

De plus l'administration ne souhaitait pas dégarnir certains postes même si l'on se doute par ailleurs que des mutations interviendront prochainement.

Par ailleurs, elle a considéré que certains agents étaient des « piliers » dans leur poste et que s'ils partaient maintenant ils accentueraient les vacances dans leur poste, cela ne ferait donc que "déshabiller Pierre pour habiller Paul".

En outre elle a confirmé qu'elle était obligée de gérer les mutations en prenant les effectifs globaux et non par catégorie B ou C, compte tenu du peu d'arrivées dans le département.

Quant aux problèmes existants à la Paierie départementale « ils ne seraient pas si terribles » car il y a des demandes de mutation pour y aller...

En ce qui concerne les arrivées :

Mme CHARDON va à la T d'Auxerre

Mme DESPLANCHES va à la T de Sergines

La CGT a voté contre le mouvement car aucune demande interne n'a obtenu satisfaction.

TA à CP :

Après rappel de la note de service par la DGFIP (il faut 3 notations) , le Tableau d'Avancement à CP a été modifié et Muriel DESCOINS a été classée en fin de tableau.

CATEGORIE C :

PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION avec effet au 1/9/09

Mr DELEVOYE de la PAIERIE va au secrétariat de l'auditeur

Mme ZARAGOZA du secrétariat va à la Paierie

Mr LAINELLE de Joigny partira à l'occasion de la nomination à contrôleur au 1/12/09

Mme BONHOMME de Sens municipale va au SIP de Sens

Mr VABRE d'Auxerre va à Toucy

En ce qui concerne l'arrivée :

Mr BERARD va à la TG au recouvrement contentieux

Les élus ont posé les questions suivantes :

- y aura-t-il une arrivée dans le cadre du mouvement complémentaire qui sera décidé le 26 juin ? → réponse : non
- quand va intervenir la restructuration de Villeneuve l'Archevêque ?

→ réponse : ce poste fait partie de nos propositions , j'attends la réponse de la direction générale pour le 30 juin

- et d'autres postes ? → réponse : Charny fait partie de la liste !

Commentaires : voir notre mail du 12 juin, nous devons attendre le 30 juin pour en savoir plus , par contre l'Isle sur Serein ne fermera pas et un comptable sera nommé.

- Pourquoi muter un agent sur Auxerre alors qu'il demandait Joigny

→ réponse : il est d'accord pour aller à Auxerre

- L'agent intéressé par le SIP de Joigny verra sa demande examinée le moment venu.

La CGT s'est abstenue vu le peu de mouvements proposés.



**QUI CONTACTER CET ETE
A LA CGT ?**



En juillet :

→ Régis Hivert Vermenton Tel : 03 86 81 68 69

→ Bernadette Chancel Chablis Tel : 03 86 42 10 93

En août :

→ Alain Guyader Tel : 06 32 07 36 03

→ Sophie Niewiarowski Pont sur Yonne Tel : 03 86 67 96 05

Pour recevoir régulièrement toutes les informations

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: @dgfip.finances.gouv.fr

les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à

le

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :